

UNE ÉTUDE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MEMENTO

Selon les résultats de cette étude,

Le marché des entreprises artisanales du Bâtiment montre une certaine stabilité et une fragile reprise.

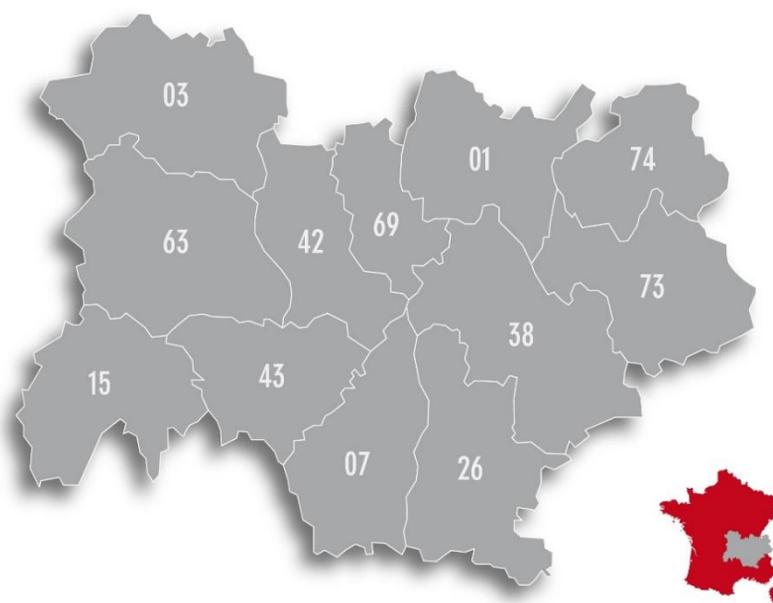
Pour 59% d'entre elles, le niveau d'activité est jugé stable à très bon (stable 34%, bon à très bon 25%). Ce chiffre est en hausse de 4 points ce trimestre. Les carnets de commande s'allongent. Si 42% ont une visibilité à plus de 3 mois (+3 points sur un trimestre), 23% sont sans visibilité (-5 points).

Les entreprises restent vigilantes face à cette situation.

Même si nous constatons ce trimestre une diminution de 6 points des entreprises dont les marges baissent (14% vs 20% au trimestre précédent), 34% des entreprises estiment leur trésorerie toujours faible ou insuffisante et près d'une entreprise sur 5 voit son chiffre d'affaires baisser. Le marché des TPE du BTP, dans un tel contexte socio-économique, demeure donc toujours incertain.

Leurs priorités demeurent inchangées. On retrouve le développement commercial pour 45% des entreprises, la stabilité de l'entreprise pour 41%. Les entreprises sont toujours confrontées à des clients qui hésitent, multiplient les devis et reportent les travaux.

Face aux objectifs de la rénovation énergétique, aux défis de la transition écologique, les entreprises recherchent toujours une main-d'œuvre qualifiée, capable de s'adapter aux nouveaux besoins. 39% envisagent des recrutements dont 68% en CDI.



Cette enquête a été envoyée à plus de 9 000 artisans et entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aucun panel n'a été réalisé. Les données recueillies sont déclaratives et constituent une tendance de la situation du marché du bâtiment sur la région. Les résultats reflètent l'état actuel du marché et les tendances économiques auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du bâtiment durant ce trimestre.

59% des chefs d'entreprise jugent le marché stable à très bon (+4 points par rapport au trimestre précédent).

Mais **42%** d'entre eux ressentent le marché difficile à très difficile (-3 points vs 1^{er} trimestre 2024).

Bon à Très bon



41% des charpentiers



34% des maçons



34% des couvreurs-zingueurs



32% des menuisiers

Difficile à Très difficile



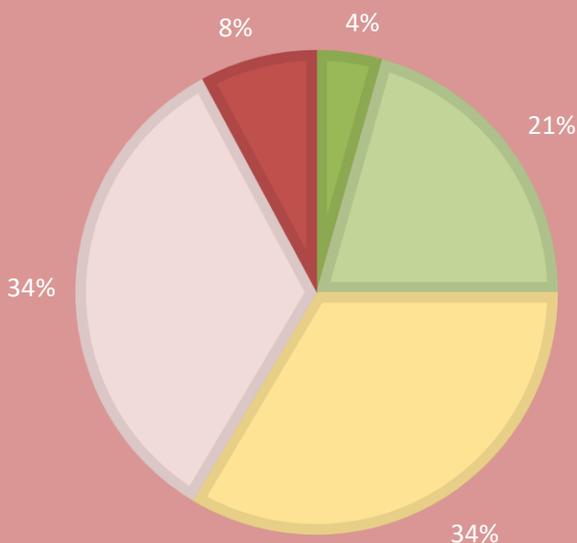
65% des entreprises travaillant dans les énergies renouvelables

56% des entreprises de peinture-revêtement



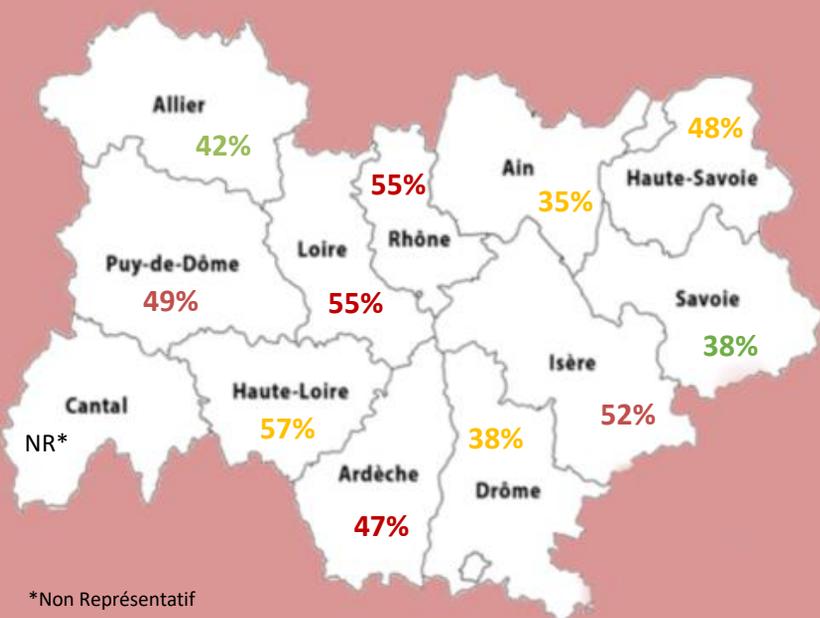
51% des plombiers-chauffagistes

45% des entreprises de travaux publics



■ très bon ■ bon ■ stable ■ difficile ■ très difficile

Quelques disparités dans les territoires. Dans l'**Allier (42%)** et en **Savoie (38%)** les entreprises ressentent leur niveau d'activité bon à très bon. Plus de difficultés pour les entreprises du **Rhône et de la Loire (55%)**, de l'**Isère (52%)**, du **Puy-de-Dôme (49%)** et de l'**Ardèche (47%)** qui jugent le niveau d'activité difficile à très difficile.



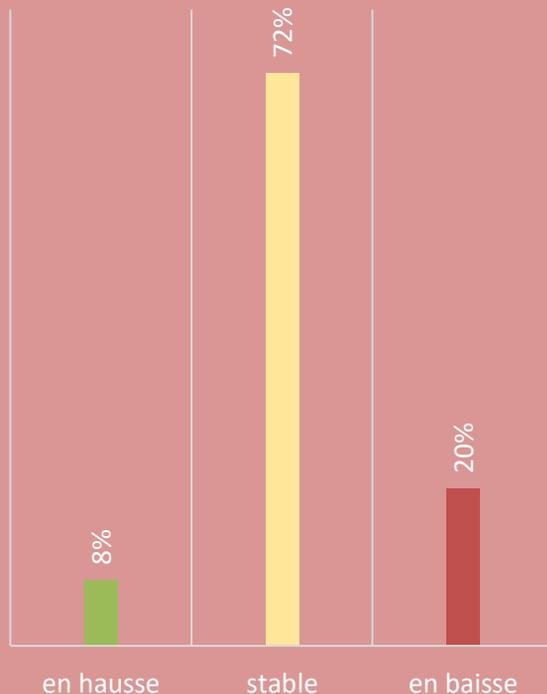
*Non Représentatif

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Pour **72%** des chefs d'entreprise leur CA reste stable sur ce trimestre, malgré la permanence de sujets préoccupants : difficultés de recrutement, ralentissement du marché de l'immobilier et gestion commerciale difficile (+4 points en 3 mois).

20% des entreprises observent toujours une baisse de leur chiffre d'affaires (-4 points).
8% observent une hausse (+1 point par rapport au trimestre précédent).

Évolution du Chiffre d'affaires par rapport au trimestre précédent

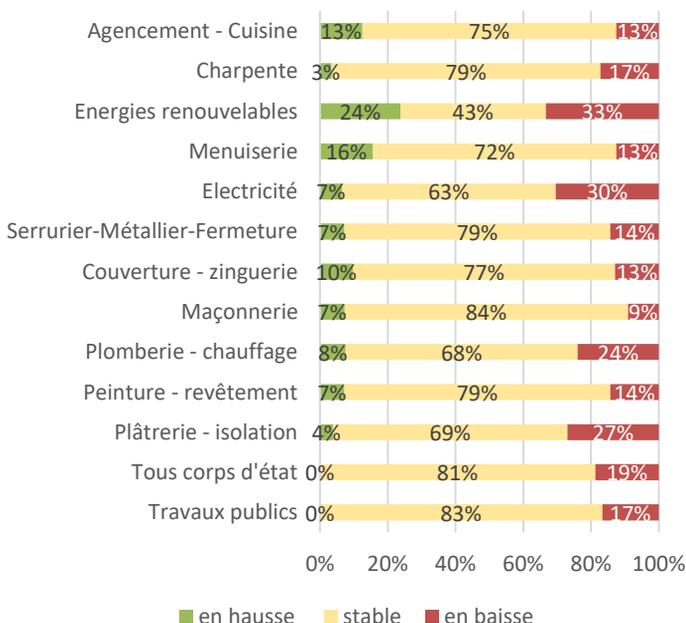


Chiffre d'Affaires des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
En hausse	8%	+1%	=
Stable	72%	+4%	-4%
En baisse	20%	-4%	+4%

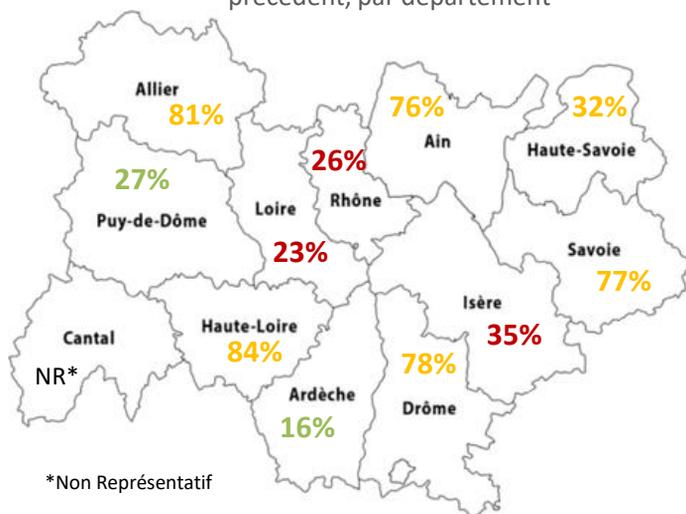
24% des entreprises travaillant dans les énergies renouvelables voient leur CA augmenter. A contrario **30% des électriciens** et **27% des entreprises de plâtrerie-isolation** voient leur CA diminuer.

Quelques disparités dans les territoires, seuls dans le **Puy-de-Dôme (27%)** et en **Ardèche (16%)**, les entreprises constatent une hausse de leur CA. Pour **35% des entreprises d'Isère**, **26% dans le Rhône** et **23% de la Loire** le CA est en baisse.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par corps de métier



L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par département



*Non Représentatif

LE CARNET DE COMMANDE

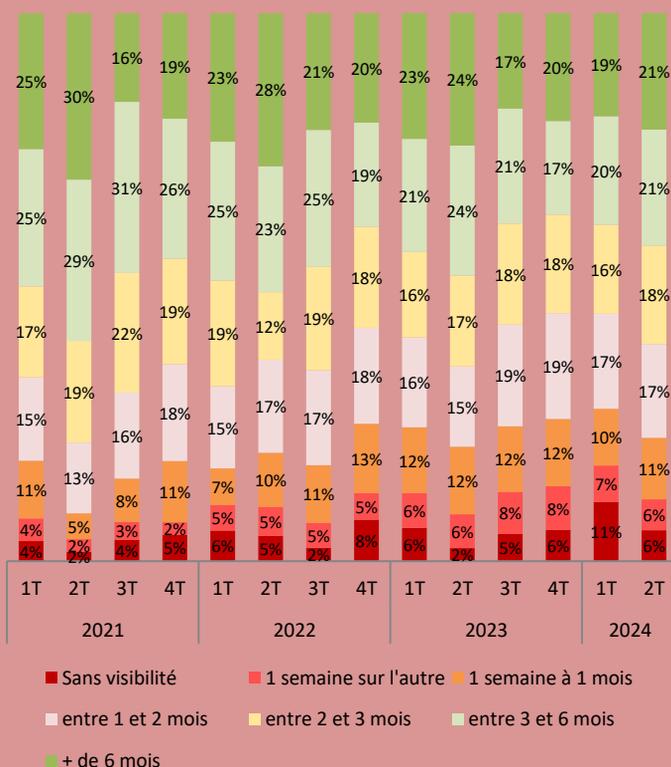
42% des entreprises interrogées

bénéficient d'une visibilité supérieure à 3 mois sur leur carnet de commande.

Ce chiffre est en hausse de 3 points par rapport au trimestre précédent mais en baisse de 6 points au regard du 2^e trimestre 2023.

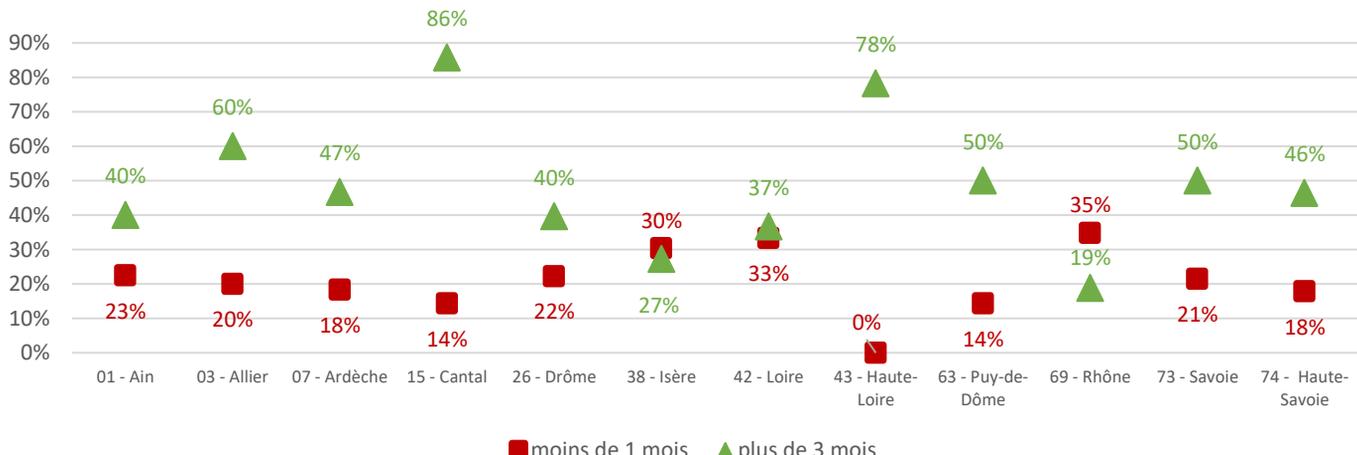
Les carnets de commande sont toujours contrariés par les hausses de prix, les contraintes du marché, des difficultés d'accès aux crédits et le comportement des consommateurs.

Évolution de la visibilité sur le carnet de commande (2021-2024)



Carnet de Commande des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Sans visibilité	23%	-5%	+2%
Plein entre 1 et 3 mois	35%	+1%	+4%
Plein sur + de 3 mois	42%	+3%	-6%

Visibilité des entreprises sur leur carnet de commande au 2^e trimestre 2024



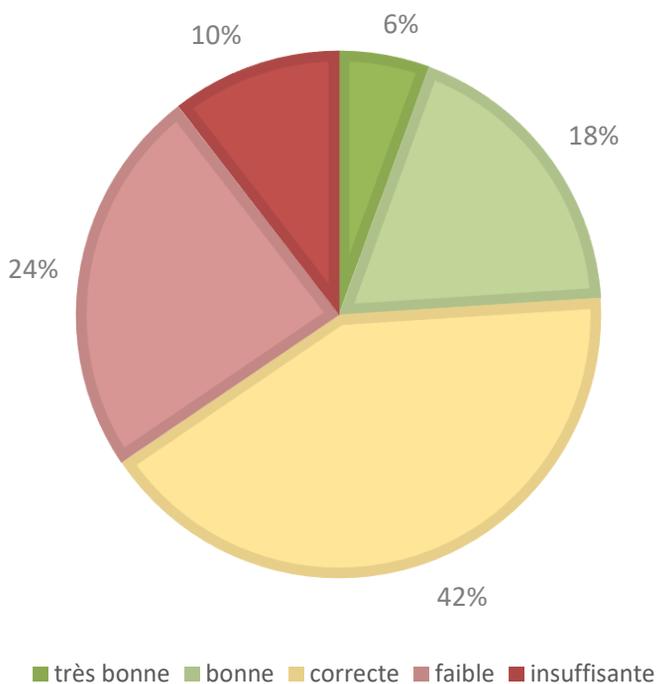
	01 - Ain		03 - Allier		07 - Ardèche		15 - Cantal		26 - Drôme		38 - Isère		42 - Loire		43 - Haute-Loire		63 - Puy-de-Dôme		69 - Rhône		73 - Savoie		74 - Haute-Savoie		
	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	1 Trim	1 An	
Évolution sur 1 Trimestre ou 1 An																									
Moins de 1 mois	-4%	-4%	+1%	+1%	-10%	+7%	-3%	-11%	+1%	=	-2%	+12%	-5%	+9%	-13%	-11%	-13%	-2%	-9%	+4%	+4%	-7%	-6%	+9%	
Plus de 3 mois	-1%	-13%	+16%	+4%	+14%	-14%	+11%	+11%	+7%	-5%	-7%	-25%	+10%	-7%	+15%	+22%	+8%	+9%	-2%	-14%	-1%	+6%	-13%	-20%	

Une trésorerie en difficulté ce trimestre encore : même si 24% des entreprises jugent leur trésorerie bonne à très bonne (+1 point vs 1T24).

Plus de 1/3 (34%) des entreprises indiquent une trésorerie en souffrance. Ce chiffre est en baisse de 3 points ce trimestre.

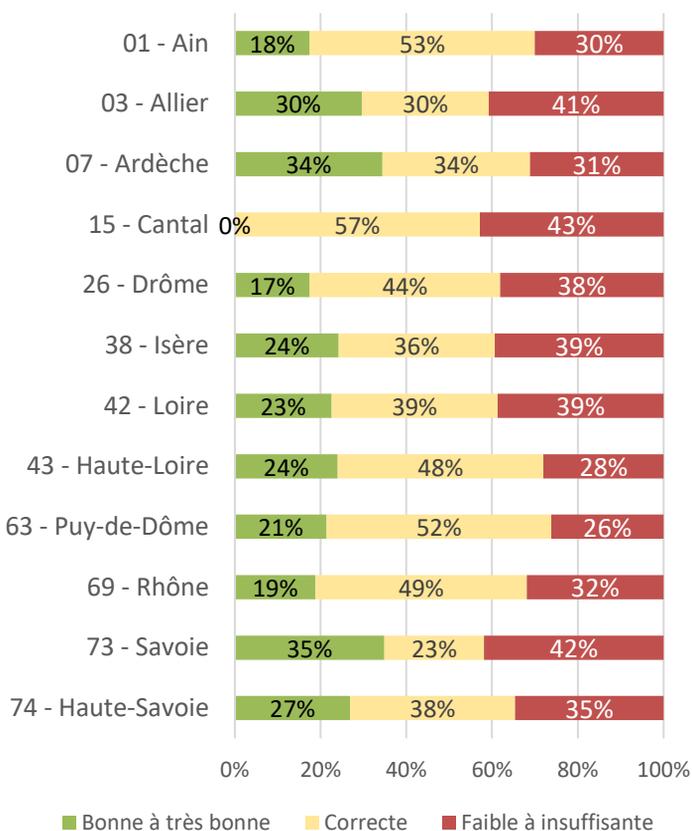
La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment est toujours impactée par les fortes augmentations des prix et des conditions fournisseurs plus contraignantes.

La trésorerie des artisans du bâtiment au 2^e trimestre 2024



Trésorerie des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Très bonne ou bonne	24%	+2%	+3%
Correcte	42%	+1%	-6%
Faible ou insuffisante	34%	-3%	+3%

La trésorerie au 2^e trimestre 2024, par département



Bonne à très bonne

- 36% des maçons
- 29% des entreprises de peinture-revêtement
- 28% des charpentiers

Correcte

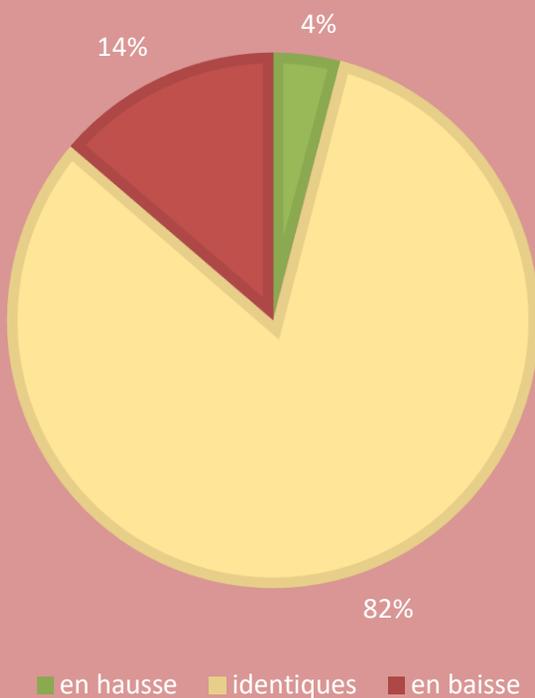
- 54% des serruriers-métalliers
- 50% des électriciens
- 48% des couvreurs-zingueurs

Faible à insuffisante

- 67% des entreprises de travaux publics
- 50% des entreprises tous corps d'état
- 43% des entreprises travaillant dans les énergies renouvelables

LES MARGES

Évolution des marges des entreprises du bâtiment au 2^e trimestre 2024



82% des entreprises constatent une **stabilité de leurs marges**.

Mais, à noter, que pour 14% d'entreprises, il y a une détérioration des marges (-6 points en 3 mois).

Les marges sont directement impactées par une concurrence plus agressive sur les prix que connaissent les entreprises aujourd'hui, notamment de celles qui évoluaient sur le marché du neuf actuellement en déclin.

Marges des entreprises	Evolution sur 1 trimestre	Evolution sur 1 an
En hausse	4%	= +2%
Identiques	82%	+6% +11%
En baisse	14%	-6% -13%

Certains métiers sont fortement impactés par la baisse de leurs marges :



20% des électriciens et des entreprises de plâtrerie et d'isolation ont vu leurs marges se réduire ce trimestre.



Ainsi que 19% des entreprises tous corps d'état,

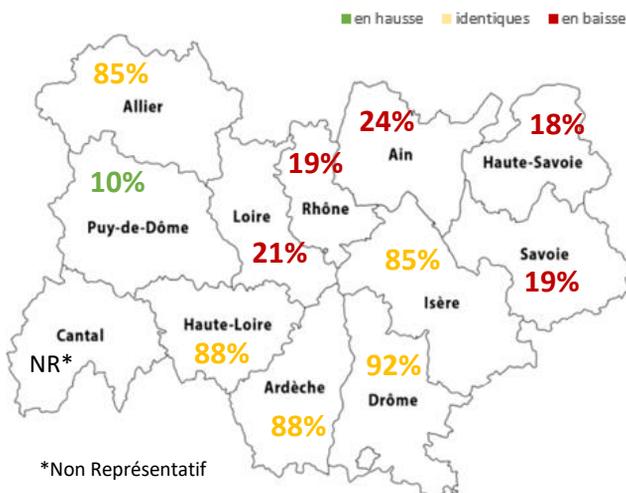


et 18% des entreprises de travaux publics.

Des disparités apparaissent également sur le territoire. Dans la Loire 21% des entreprises constatent une baisse de leurs marges. Dans le Puy-de-Dôme, 10% des entreprises voient leurs marges augmenter.

Pour les 14% d'entreprises dont les marges baissent, elles le sont de l'ordre de :

- 1 à 10% - pour 47%
- 11 à 20% - pour 24%
- 21 à 30% - pour 11%
- + de 30% - pour 18%



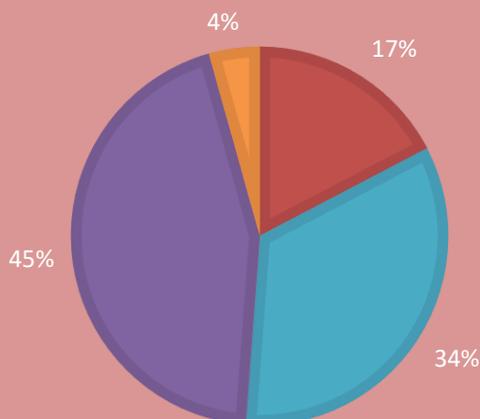
LA CONCURRENCE

A la question « Ressentez-vous une concurrence sur votre secteur ? »

seules **17%** des entreprises répondent « beaucoup » (-6 points par rapport au trimestre précédent).

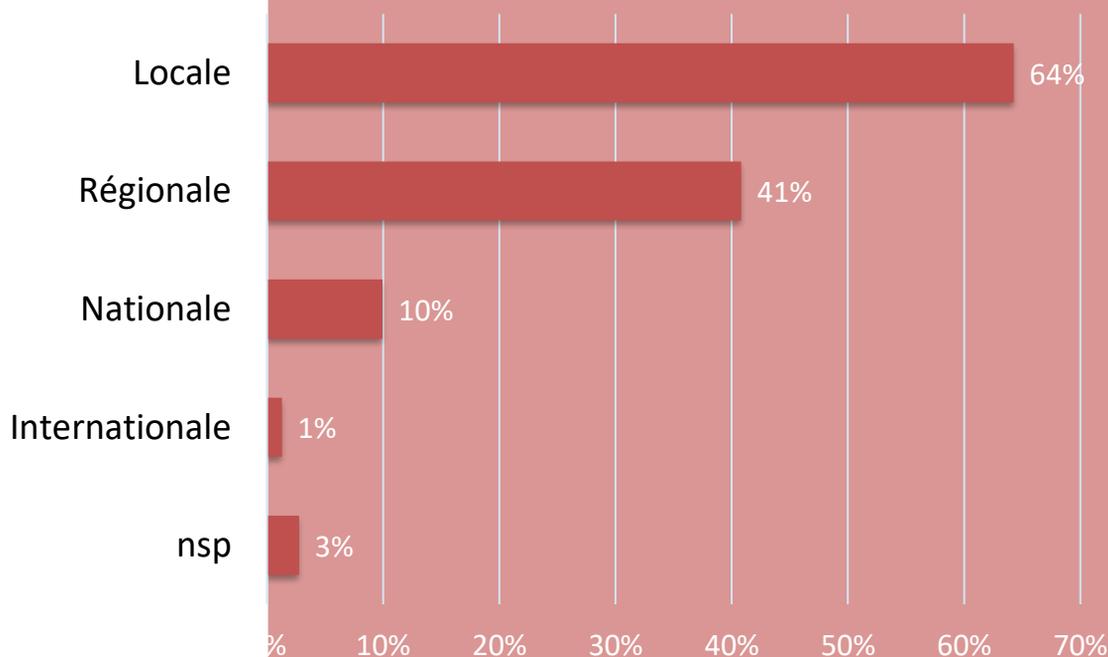
Elles sont 34% « moyennement » (-3) et 37% à ressentir « un peu » (+8) et 4% « pas du tout » (+1).

Le ressenti de la concurrence par les artisans au 2^e trimestre 2024



■ Beaucoup ■ Moyennement ■ Un peu ■ Pas du tout

Origine de la concurrence selon les artisans au 2^e trimestre 2024



La provenance de la concurrence reste **principalement perçue comme locale pour 64%** des entreprises (égal au trimestre précédent). La concurrence internationale ne représente que 1% pour les entreprises (un point de moins en 3 mois) et la concurrence nationale diminue de 1 point (10%).

La perception de la **concurrence régionale reste stable** et présente à hauteur de 41% pour les entreprises artisanales du bâtiment.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ

Les entreprises artisanales sont confrontées à des difficultés d'accès au marché. Ces résultats soulignent trois difficultés majeures pour les artisans. Les problématiques du terrain sont amplifiées par un fort ralentissement constaté sur le marché de la construction neuve et des conditions d'accès aux crédits plus difficiles pour les clients.

Difficulté 1, une problématique commerciale :

La relation commerciale reste complexe avec des clients qui recherchent toujours l'offre moins disante, multiplient les devis, hésitent, reportent leurs travaux ou tardent à se décider.

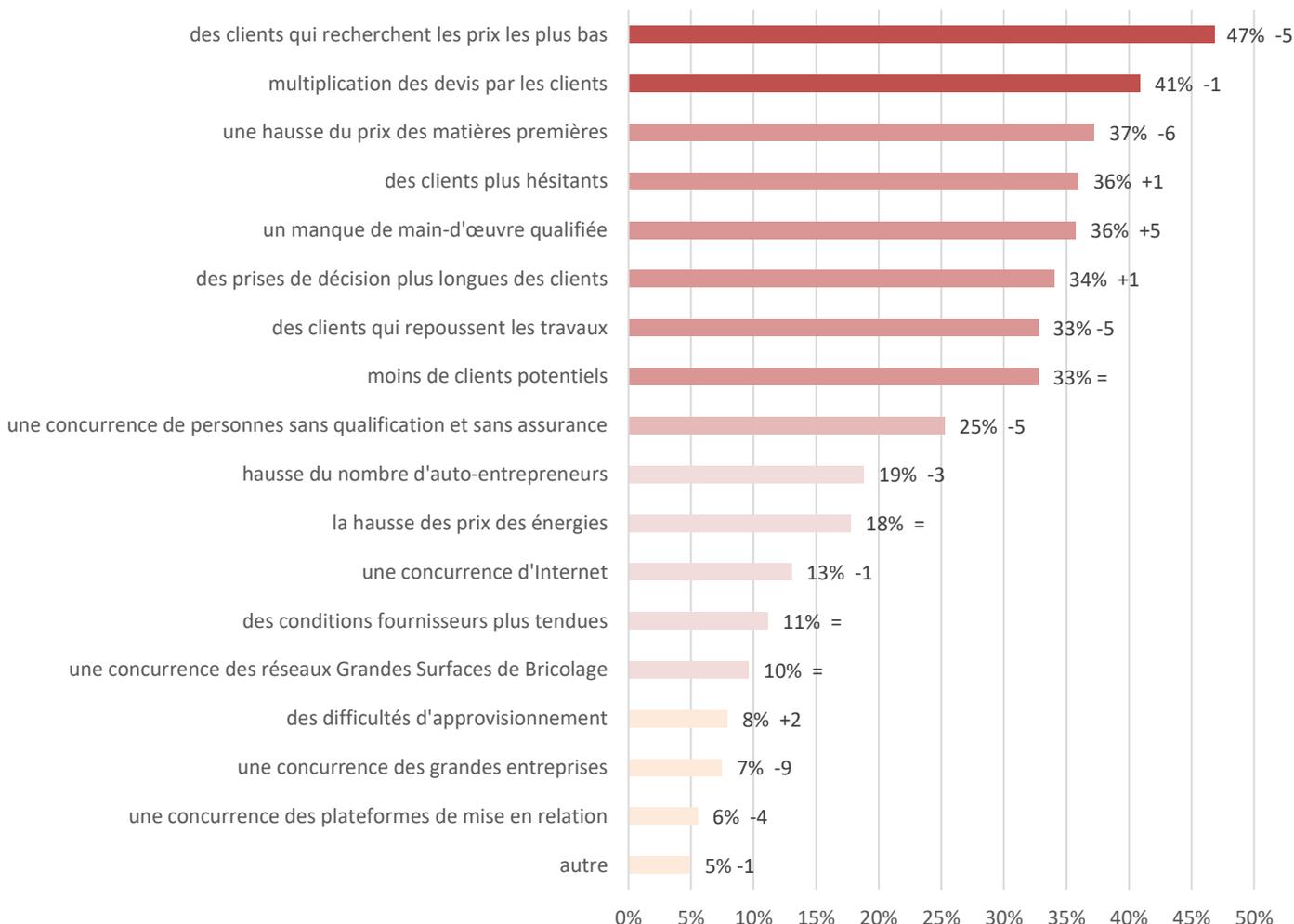
Difficulté 2, le prix des matériaux :

En baisse mais toujours importante! L'autre difficulté majeure pour les entreprises est la hausse du prix des matières premières (37%, en baisse de 6 points) et des énergies (18%) qui entrent dans les coûts de production.

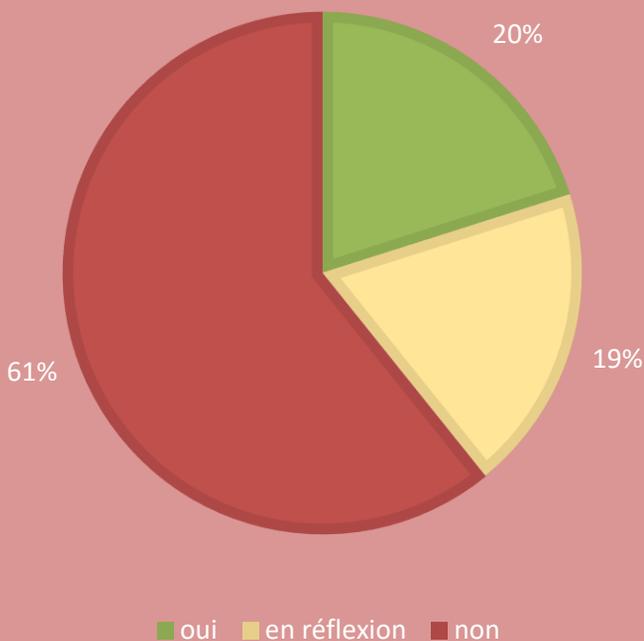
Difficulté 3, la main-d'œuvre :

Les artisans rencontrent des difficultés à recruter une main-d'œuvre qualifiée (36%, plus 5 points ce trimestre), ce qui entrave leur volonté d'évolution et la réalisation de leurs chantiers.

Difficultés rencontrées



Prévisions d'embauche



Au regard du contexte du marché actuel, seuls **39%** des entreprises s'interrogent ou cherchent à recruter une main d'œuvre qualifiée (+6 points sur 1 trimestre).

Les types de contrats* proposés au recrutement se découpent ainsi :

- À 68% en CDI
- À 27% en CDD
- À 5% en intérim

A noter : 38% des entreprises interrogées souhaitent recruter un apprenti (21% ont l'intention d'embaucher un apprenti et 17% sont en réflexion).

* Question à choix multiples

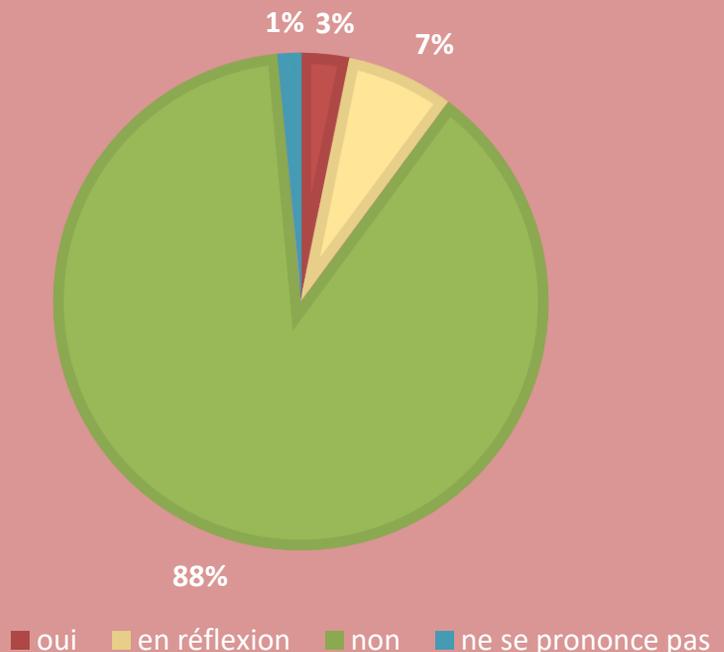
Le CDI reste la référence lors des embauches dans le bâtiment. **68%** des artisans qui recrutent proposent un contrat en CDI.

L'**apprentissage** est envisagé par 38% des entreprises interrogées.

88% des entreprises artisanales **souhaitent conserver leurs collaborateurs** dans le contexte actuel.

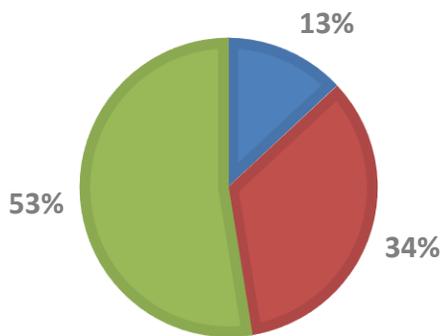
Ce chiffre est stable par rapport au trimestre précédent.

Envisagez-vous de licencier ?



L' EMPLOI

Etes-vous confrontés à des situations de travail dissimulé ?



■ oui ■ non ■ je ne sais pas

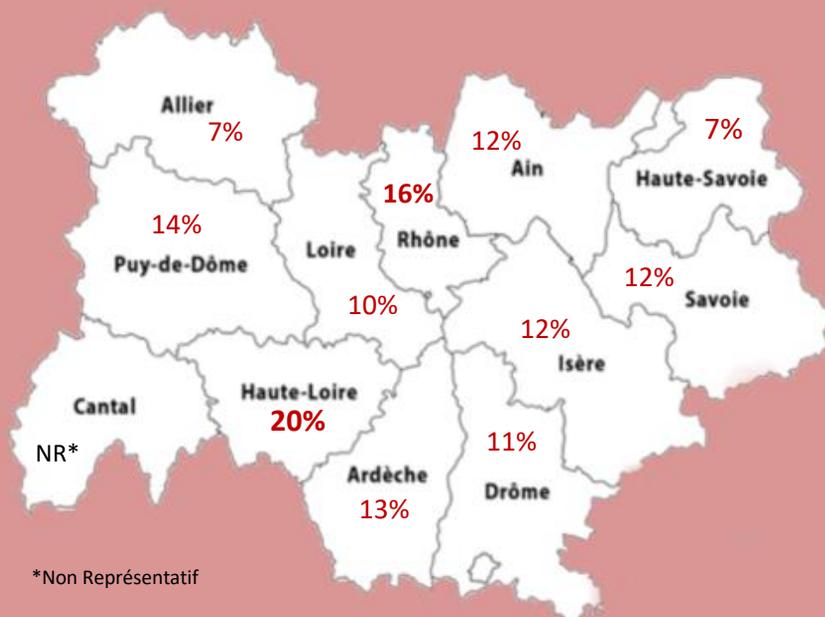
Ce trimestre, les entreprises tous corps d'état (25%), de maçonnerie (25%), d'énergies renouvelables (20%) et les menuiseries (16%) sont plus touchées par le travail dissimulé que les serruriers-métalliers (0%), les entreprises de travaux publics (8%) et les électriciens (9%).

Les entreprises du bâtiment de Haute-Loire (20%) et du Rhône (16%), sont plus impactées par ce problème de travail dissimulé, que les autres départements de la région.

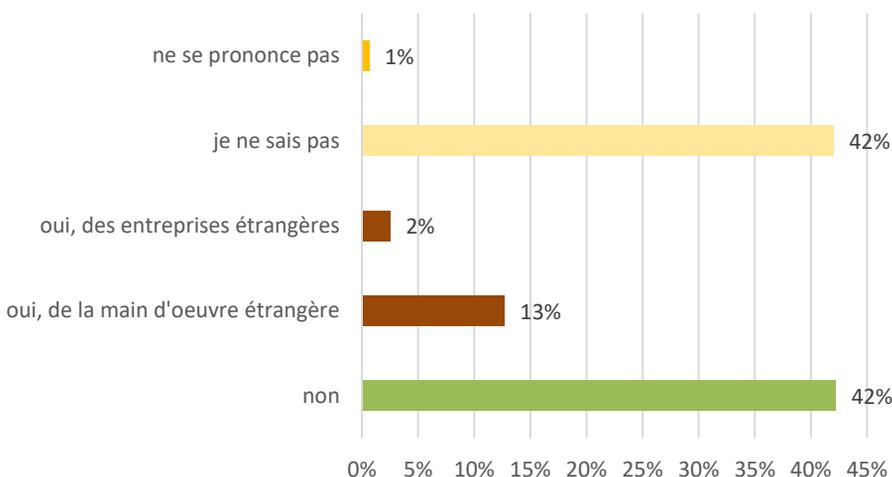
Ce trimestre, le taux de situation de travail dissimulé repart légèrement à la hausse.

En effet, **13%** des entreprises estiment avoir été confrontées dans leur environnement professionnel à des situations de travail dissimulé (+1 point vs 1T2024).

A noter qu'il est très difficile pour une entreprise de se rendre compte d'une situation de travail dissimulé. Cette valeur est donc certainement mal estimée.



Etes-vous confronté à une concurrence liée au travail détaché ?



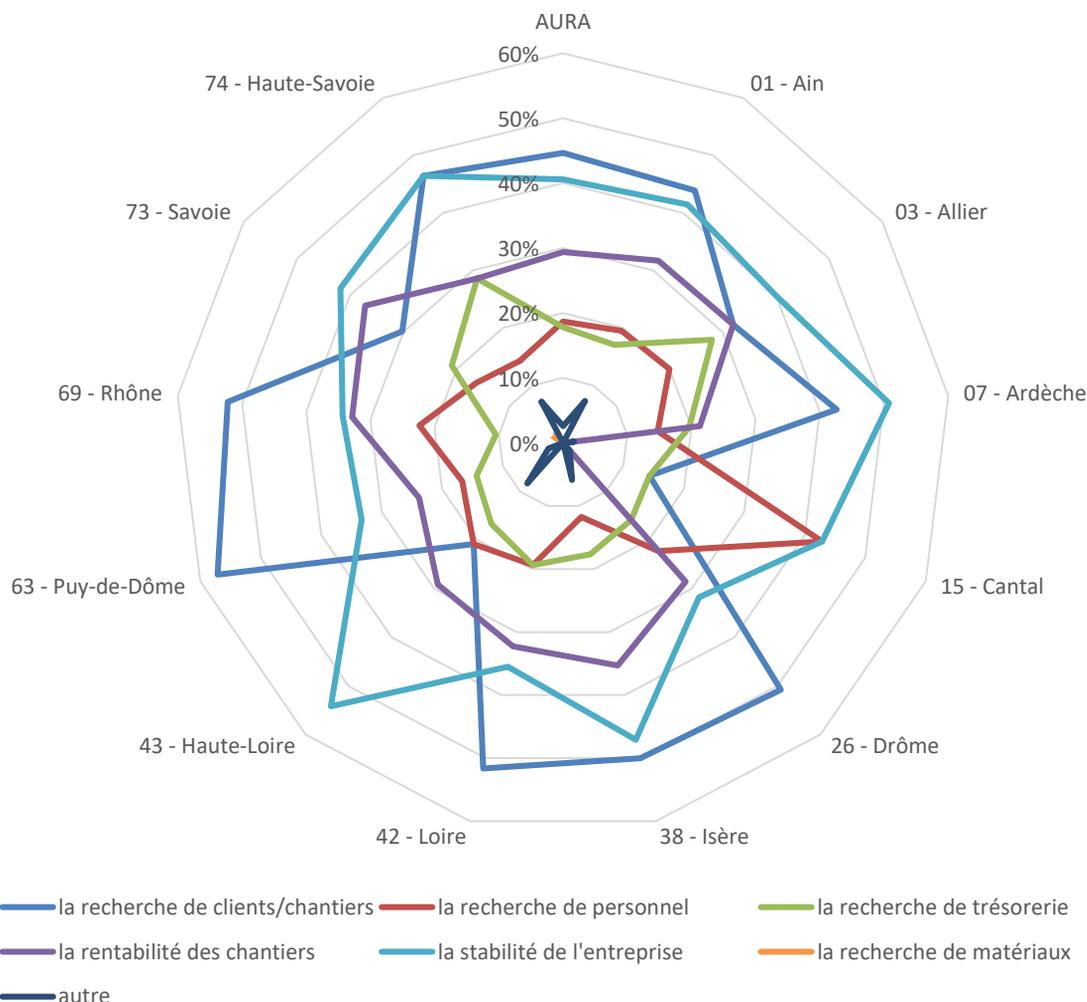
15% des entreprises estiment être confrontées à une concurrence liée au travail détaché :

- 13% concernant de la main-d'œuvre étrangère
- 2% concernant des entreprises étrangères.

SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES

Priorités des entreprises au 2^e trimestre 2024

Données départementales



Quelques disparités départementales marquées ce trimestre :

Malgré des signaux d'amélioration, le contexte économique actuel reste tendu avec un manque de main-d'œuvre qualifiée, un ralentissement général du marché de l'immobilier, une forte dégradation de la construction neuve. L'accès au crédit immobilier pour les particuliers est difficile avec une inflation moins marquée. Cela maintient les entreprises du bâtiment, dans des situations de fragilité avec une incertitude chronique sur les marchés. Les variations de coûts impactent mécaniquement les marges.

La recherche de clients/chantiers redevient ce trimestre la première des priorités pour 45% des entreprises artisanales du bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes. C'est particulièrement le cas dans les départements du Puy-de-Dôme (57%), de la Loire et du Rhône (52%), de la Drôme (51%) et de l'Isère (50%).

La stabilité de l'entreprise reste une priorité à 41%. C'est notamment le cas pour les départements de Haute-Loire (54%), de l'Ardèche (51%), de l'Isère (47%) et de la Haute-Savoie (46%).

La rentabilité des chantiers demeure également préoccupante pour 29% des artisans. Sujet exacerbé pour les entreprises de Savoie (37%), de l'Isère (35%), du Rhône (33%), de l'Ain, de l'Allier et la Loire (32%).

NB : Ces commentaires et ces données chiffrées sont à relativiser par rapport au nombre de réponses obtenues dans chaque département



CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON Cedex 09

Tél. 04 72 85 06 66

Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes